



Expertise comptable & Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD - Marion BOLZE - Michel THOMAS - BOURGNEUF

www.slgexpertise.fr - accueil@slgexpertise.fr

Ligue pour la Protection des Oiseaux

LPO

Les fonderies Royales

17305 ROCHEFORT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2016

Aux membres de l'assemblée,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association La Ligue pour la Protection des Oiseaux, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- la note « 3.1.1 immobilisations incorporelles » de l'annexe, expose le traitement comptable des frais de collecte de rue. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables, nous avons vérifié le traitement comptable retenu ainsi que le caractère approprié des informations données en annexe ;
- la note 5 de l'annexe expose les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources prévu à l'article 4 de la loi n°91-772 du 7 août 1991. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que, en l'absence de règles comptables applicables à l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, les modalités d'élaboration du compte d'emploi, et notamment les règles relatives à la détermination des clés de répartition des charges indirectes, sont correctement décrites dans les notes accompagnant ce compte et correspondent aux règles retenues sur l'exercice précédent. Nous nous sommes enfin assurés de la correcte mise en œuvre de ces modalités pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Trésorier et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PARIS
Le 15/06/2017



SLG EXPERTISE
MARION BOLZE
Commissaire aux Comptes



Bilan actif

ASS Ligue pour Protection des Oiseaux

Au: 31/12/2016

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au: 31/12/2015	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	267 264	186 084	81 179	117 109
		Fonds commercial (1)				
		Autres Immobilisations incorporelles	1 083 793	140 926	942 866	353 438
	Immobilisations incorporelles en cours	27 324		27 324		
	Avances et acomptes					
	TOTAL	1 378 382	327 011	1 051 370	470 548	
	Immobilisations corporelles	Terrains	3 510 771	62 978	3 447 793	3 410 786
		Constructions	2 713 030	863 065	1 849 964	1 938 714
Inst.techniques, mat.out.industriels		671 168	353 681	317 486	363 087	
Autres Immobilisations corporelles		3 430 239	1 989 982	1 440 256	1 629 325	
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	60		60	18 466		
TOTAL	10 325 269	3 269 708	7 055 561	7 360 382		
Immobilisations financières	Participations	45		45	45	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	28 000		28 000	50 400	
	Autres immobilisations financières	10 206		10 206	9 932	
TOTAL	38 252		38 252	60 377		
Total I	11 741 903	3 596 719	8 145 184	7 891 308		
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements	27 996		27 996	27 996
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	370 783	13 827	356 956	299 921
	TOTAL	398 780	13 827	384 953	327 918	
	Avances et acomptes versés sur commande		34 587		34 587	23 451
		Créances usagers et comptes rattachés	598 484	22 106	576 378	461 059
		Autres créances	2 701 950		2 701 950	2 497 401
	TOTAL	3 300 435	22 106	3 278 328	2 958 461	
	Divers	Autres titres				
Valeurs mobilières de placement		3 713 721		3 713 721	3 940 194	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		210 845		210 845	296 977	
Charges constatées d'avance (4)	77 994		77 994	43 905		
Total II	7 736 363	35 933	7 700 430	7 590 909		
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		19 478 267	3 632 653	15 845 614	15 482 217	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres			1 289 785	235 844 848 503	



Bilan passif

ASS Ligue pour Protection des Oiseaux

Au: 31/12/2016

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		
	Ecarts de réévaluation	3 095 360	3 044 557
	Réserves		
	Report à nouveau	3 725 737	3 725 737
	Résultat de l'exercice	-318 254	-111 994
		524 400	-206 259
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
Legs et donations			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	2 514 846	2 669 193	
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
	Total I	9 542 090	9 121 234
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	30 014	13
	Provisions pour charges	859 558	764 145
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	268 698	412 261
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	636 914	535 425
	Total II	1 795 185	1 711 846
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	951 061	1 097 355
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 107 395	1 064 026
	Dettes fiscales et sociales	1 362 911	1 401 864
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	551 546	756 396
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	535 421	329 494	
	Total III	4 508 337	4 649 137
	Écart de conversion passif IV		
	Total du passif (I+II+III+IV)	15 845 614	15 482 217
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	4 508 337	4 649 137
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Compte de résultat

ASS Ligue pour Protection des Oiseaux

Période de l'exercice 01/01/2016 31/12/2016
 Période de l'exercice précédent 01/01/2015 31/12/2015

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	2 390 572	2 444 730
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	1 394 495	1 668 544
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	3 785 067	4 113 275
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations		
	Dons	819 509	711 238
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	4 465 362	3 950 074
	Produits liés à des financements réglementaires		
Ventes de dons en nature			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	243 160	82 404	
Autres produits	4 054 323	2 844 008	
Total des produits d'exploitation I		13 367 423	11 701 001
Charges d'exploitation	Marchandises Achats	1 367 195	1 293 175
	Variation de stocks	-53 560	7 958
	Matières premières et autres approvisionnements	500 986	447 631
	Achats		3 999
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	3 196 755	2 912 604
	Impôts, taxes et versements assimilés	557 911	527 119
	Salaires et traitements	4 573 690	4 412 850
	Charges sociales	1 881 494	1 805 182
	Dotations	571 974	487 892
	sur immobilisations		
	amortissements		
	d'exploitation	28 915	31 588
sur actif circulant : provisions			
pour risques et charges : provisions	201 781	82 720	
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	251 369	216 891	
Total des charges d'exploitation II		13 078 514	12 229 615
Résultat d'exploitation (I-II)		288 909	-528 614
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés		
	Déficits ou excédents transférés		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé	50	
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges	13	14
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	22 737	20 117
Total des produits financiers V		22 801	20 132
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	14	13
	Intérêts et charges assimilés	25 628	28 230
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI		25 643	28 244
Résultat financier (V-VI)		-2 842	-8 112
Résultat courant avant impôt ((I+II)-(IV+V+VI))		286 067	-536 726
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

Compte de résultat (suite)

ASS Ligue pour Protection des Oiseaux

Période de l'exercice 01/01/2016 31/12/2016

Période de l'exercice précédent 01/01/2015 31/12/2015

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	204 680	222 411
	Total des produits exceptionnels VII	204 680	222 411
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 336	273
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		5 003
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	1 336	5 276
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	203 343	217 134
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les sociétés IX	7 084	35 132
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	581 027	616 807
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII	538 953	468 343
	Total des produits (I+II+V+VI+X+XII)	14 175 932	12 560 351
	Total des charges (III+IV+VII+VIII+X+XIII) XIV	13 651 532	12 766 611
	Excédent ou déficit (XII-XIV)	524 400	-206 259
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat	59 693	68 104
	Prestations en nature		
	Dons en nature	59 693	68 104
Charges			
	Secours en nature	59 693	68 104
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole	59 693	68 104



Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016

ASS Ligue pour la Protection des
Oiseaux



Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	4
1.1	Evènements principaux	4
2	Principes et méthodes comptables	5
2.1	Principes de bases	5
2.2	Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels	5
2.3	Méthodes	5
3	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	7
3.1	Actif immobilisé	7
3.1.1	Immobilisations incorporelles	7
3.1.2	Immobilisations corporelles	7
3.1.3	État de l'actif immobilisé (brut)	8
3.1.4	Amortissements de l'actif immobilisé	9
3.1.5	Modes d'amortissement	9
3.2	Actif circulant	10
3.2.1	Stocks	10
3.2.2	Actif circulant / dépréciations	10
3.2.3	Précisions sur d'autres créances significatives	11
3.2.4	Charges constatées d'avance	11
3.2.5	Disponibilités	11
3.3	Fonds associatifs	11
3.3.1	Fonds associatifs et réserves	11
3.3.2	Variation des fonds associatifs	11
3.4	Provisions, fonds dédiés, autres passifs	12
3.4.1	Subventions d'investissements sur des biens non renouvelables	12
3.4.2	Provisions	13
3.4.3	Fonds dédiés	13
3.4.4	Précisions sur d'autres dettes	14
3.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	14
3.6	Compte de résultat	15
3.6.1	Produits	15
3.6.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	16
4	Autres informations	17
4.1	Associations liées	17
4.2	Fonds de dotation LPO	17
4.3	Engagements donnés	17
4.4	Engagements reçus	17
4.5	Contributions volontaires	17



4.6	Effectif	18
4.7	CICE	18
5	Compte Emplois des Ressources	19
5.1	Annexe méthodologique du compte emplois ressources LPO 2016	19
5.2	Emplois (Colonne 1)	19
5.2.1	Les missions sociales	19
5.2.2	Frais de recherche de fonds	20
5.3	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 3)	21
5.4	Ressources collectées sur 2016 (colonne 2)	21
5.4.1	Ressources collectées auprès du public	21
5.4.2	Autres fonds privés	22
5.4.3	Subventions et autres concours publics	22
5.5	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016 (colonne 4)	22
5.5.1	Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	22





1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evènements principaux

Les faits caractéristiques de l'exercice ayant une importance significative sur la situation financière, le patrimoine ou le résultat sont :

— Ressources liées aux legs comptabilisés en produits d'exploitation.

Le niveau de legs comptabilisé en 2016 est de 1 711 K€ contre 638 K€ en 2015 et 1 276 K€ en 2014.

— Les charges relatives à la collecte de rue (honoraires payés aux prestataires de la collecte) ont été immobilisées (immobilisation incorporelle). Ces charges représentent 706 K€ sur l'exercice arrêté au 31/12/2016.



2 Principes et méthodes comptables

2.1 Principes de bases

Les conventions générales comptables ont été appliquées :

- image fidèle (prudence, régularité et sincérité),
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

2.2 Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.

2.3 Méthodes

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques.

Dans les contrats d'études se déroulant sur plusieurs années, il a été retenu la méthode de l'avancement des recettes proportionnelles à l'avancement des dépenses (conventions signées).

Les cotisations des membres sont comptabilisées en produit. L'aide aux délégations L.P.O. est comptabilisée en charge et non en déduction des produits.

La procédure de comptabilisation des legs est la suivante :

Tous les legs et donations passent obligatoirement par différentes phases :

- l'acceptation par les organes statutairement compétents (conseil d'administration ou bureau du conseil d'administration) et/ou l'autorisation par les organismes de tutelle, doit figurer dans les engagements reçus, en pied de bilan ;
- un compte de bilan (compte 475) est utilisé de manière transitoire pour enregistrer la contrepartie d'encaissements et décaissements ;
- à la clôture du legs, le compte 475 est soldé par un compte de produit (libéralités reçues).



De même, la valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a pas été traduite en comptabilité. Pour l'application de l'article 41 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 (réduction d'impôts pour don aux associations au titre des frais non remboursés), les comptes d'engagements ont été mouvementés.





3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Actif immobilisé

3.1.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés et amortis entre 12 et 36 mois.

Les coûts relatifs à la collecte de rue sont comptabilisés et amorties sur 60 mois. Ils sont considérés comme des éléments d'actifs car ils produisent des avantages économiques futurs (ressources de dons) sur une durée supérieure à un an.

3.1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Il n'y a pas d'immobilisation en crédit-bail.

Les biens à caractère immobilisable achetés dans le cadre de programmes subventionnés sont comptabilisés en charges.

Dans le cadre des programmes de conservation de la nature, certains terrains peuvent avoir été acquis avec une clause d'inaliénabilité au profit du financeur.

La Station Ornithologique de l'île Grande (22) est construite sur sol d'autrui.



3.1.3 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations	Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)	
			Sorties	Virements		
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I					
	Autres immobilisations incorporelles Total II	639 825	738 557	-	-	1 378 382
Immobilisations corporelles	Terrains	3 462 996	47 776	-	-	3 510 772
	Constructions	2 713 030	-	-	-	2 713 030
	Install. Tech., mat., outillage	668 330	2 838	-	-	671 168
	Install. générales, ag. Am. divers	1 633 615	29 242	-	-	1 662 857
	Matériel de transport	320 319	34 706	-	-	355 025
	Mat bur., informatique, mobilier	1 399 094	13 264	-	-	1 412 358
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	18 467	-	-	18 407	60
	Total III	10 215 851	127 826	-	18 407	10 325 270
Immobilisations financières	Participations	46	-	-	-	46
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	60 332	-	22 126	-	38 206
	Total IV	60 378	-	22 126	-	38 252
	Total général	10 916 053	866 383	22 126	18 407	11 741 904



3.1.4 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations	Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)	
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I				
	Autres immobilisations incorporelles Total II				
	169 277	157 735	-	327 011	
Amortissements corporelles	Terrains	52 209	10 769	-	62 978
	Constructions	774 315	88 750	-	863 066
	Install. Tech., mat., outillage	305 242	48 440	-	353 682
	Install. générales, ag. Am. divers	647 653	101 753	-	749 405
	Matériel de transport	218 511	42 141	-	260 652
	Mat bur., informatique, mobilier	857 538	122 387	-	979 925
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
Total III	2 855 468	414 240	-	3 269 709	
Total général	3 024 745	571 975	-	3 596 720	

3.1.5 Modes d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	60 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel éducatif	Linéaire	4 ans
Autres équipements	Linéaire	4 ans



3.2 Actif circulant

3.2.1 Stocks

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont évalués en fonction du prix moyen unitaire pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Des provisions ont été constituées si la valeur de réalisation nette est inférieure au coût des produits en stock.

La méthode statistique appliquée au coût d'entrée a conduit à appliquer les taux forfaitaires suivants :

Dernière date d'entrée en stock	Taux forfaitaire % dépréciation
inférieure à 2 ans	0
> 2 ans et < 3 ans	30
> 3 ans et < 4 ans	60
> 4 ans	95

3.2.2 Actif circulant / dépréciations

Rubriques	Situations et mouvements			
	(A) Dépréciations au début de l'exercice	(B) Augmentations : dotations de l'exercice	(C) Diminutions : reprises de l'exercice	(D) Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	17 302	13 827	17 302	13 827
Usagers	27 852	15 089	20 835	22 107
Autres	-	-	-	-
TOTAL	45 154	28 916	38 136	35 934

Les créances douteuses ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation dès qu'il apparaît une perte probable.





3.2.3 Précisions sur d'autres créances significatives

Les autres créances représentent la participation restant à recevoir des financeurs des contrats à long terme (ex Life...). Elles sont évaluées selon la méthode de l'avancement des recettes proportionnelles à l'avancement des dépenses (conventions signées).

3.2.4 Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 78 K€ contre 44 K€ en N-1 et concernent l'exploitation.

3.2.5 Disponibilités

La valeur d'inventaire retenue est le prix de revient lors de l'entrée en portefeuille. En fin d'exercice, il n'a pas été constaté de plus ou moins-values latentes.

3.3 Fonds associatifs

3.3.1 Fonds associatifs et réserves

Le résultat de l'exercice 2015 (soit – 206 260 €) a été affecté par l'Assemblée Générale en report à nouveau.

3.3.2 Variation des fonds associatifs

Libellés	N-1	+	-	N
Fonds associatifs	228 655			228 655
Subventions investissement terrains	2 133 520	46 903		2 180 423
Libéralités Legs	329 588	400		329 988
Libéralités Legs Terrains	352 794	3 500		356 294
Réserves diverses	3 725 738			3 725 738
Report à nouveau	(111 995)	(206 260)		(318 255)
Résultat comptable de l'exercice	(206 260)	524 400	(206 260)	524 400
Subvention amortissable d'investissement	2 669 193	48 988	203 335	2 514 846
TOTAL	9 121 234	417 931	-2 925	9 542 090





3.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

3.4.1 Subventions d'investissements sur des biens non renouvelables

Elles concernent essentiellement la perception de subventions d'investissement sur des projets : construction de la Station Ornithologique des Sept Iles, réalisation du siège des Fonderies de Rochefort, réhabilitation de la ferme du Grand Mothais et aussi divers autres projets qui sont suivis par années de perception. Les subventions sont amorties conformément au règlement 99-01 du CRC car l'association considère que les biens ne sont pas renouvelables (au sens financier) sur ses deniers propres.

Compte	Libellé	31/12/2016	Aug.	Dim.	31/12/2016
131	SUBVENTION INVESTISSEMENT				
	7 Iles	172 393			172 393
	Fonderies	1 909 776	0	0	1 909 776
	Grand Mothais	419 070			419 070
	Muséo des 7 Iles	480 640			480 640
	Divers acquisitions 2010	74 108			74 108
	Divers acquisitions 2011	152 642		2 706	149 936
	Divers acquisition 2012	200 532			200 532
	Divers acquisitions 2013	14 622			14 622
	Divers acquisitions 2014	119 090	9 813		128 903
	SUBV DOT AMORT RN BAIE AIGUILLON	29 106	4 715		33 821
	SUBV DOT AMORT RN MOEZE	54 140	10 070		64 210
	SUBV DOT AMORT RN LILEAU	24 057	4 029		28 086
	SUBV DOT AMORT RN YVES	34 084	6 042		40 126
	SUBV DOT AMORT RN MULLEMBOURG	13 780	2 289		16 069
	SUBV DOT AMORT RN SD PAYRE	15 025	2 335		17 360
	SUBV DOT AMORT RN BELLE HENRIETTE	9 181	3 121		12 302
	SUBV DOT AMORT 7 ILES	65 680	9 280		74 960
	Total	3 787 925	51 694	2 706	3 836 914
139	SUBVENTION INVEST. AMORTIE				
	7 Iles	-102 404	-2 414		-104 818
	Fonderies	-639 794	-79 645	0	-719 441
	Grand Mothais	-79 529	-16 278		-95 807
	Muséo des 7 Iles	-188 816	-39 751		-228 566
	Divers acquisitions 2010	-48 094	-7 868		-55 962
	Divers acquisitions 2011	-79 049	-16 506	-1 342	-94 213
	Divers acquisition 2012	-50 638	-20 053		-70 691
	Divers acquisitions 2013	-8 383	-2 924		-11 307
	Divers acquisitions 2014	-613	-845		-1 258
	SUBV DOT AMORT RN BAIE AIGUILLON	-2 248	-2 207		-4 454
	SUBV DOT AMORT RN MOEZE	-7 455	-5 453		-12 908
	SUBV DOT AMORT RN LILEAU	-2 187	-3 345		-5 532
	SUBV DOT AMORT RN YVES	-372	-421		-794
	SUBV DOT AMORT RN MULLEMBOURG	-2 462	-1 580		-4 042
	SUBV DOT AMORT RN SD PAYRE	0			0
	SUBV DOT AMORT RN BELLE HENRIETTE	-391	-802		-994
	SUBV DOT AMORT 7 ILES	-6 297	-4 983,62		-11 280
	Total	-1 118 731	-204 677	-1 342	-1 322 087
	SUBVENTION INVEST. NETTE				
	7 Iles	69 989	-2 414	0	67 574
	Fonderies	1 369 982	-79 645	0	1 290 335
	Fonderies Etat	248 232	-13 791	0	234 442
	Fonderies Régions	426 468	-24 628	0	401 840
	Fonderies CG17	566 885	-30 938	0	525 947
	Fonderies Communes	115 200	-6 400	0	108 800
	EID Table	9 919	-2 538	0	7 381
	Fondation patrimoine	13 275	-1 350	0	11 925
	Grand Mothais	339 541	-16 278	0	323 263
	Muséo des 7 Iles	291 824	-39 751	0	252 074
	Divers acquisitions 2010	28 015	-7 868	0	18 146
	Divers acquisitions 2011	73 593	-16 506	1 364	55 723
	Divers acquisition 2012	149 896	-20 053	0	129 842
	Divers acquisitions 2013	6 239	-2 924	0	3 314
	Divers acquisitions 2014	118 477	9 168	0	127 645
	SUBV DOT AMORT RN BAIE AIGUILLON	28 858	2 508	0	29 367
	SUBV DOT AMORT RN MOEZE	46 685	4 617	0	51 302
	SUBV DOT AMORT RN LILEAU	21 870	684	0	22 554
	SUBV DOT AMORT RN YVES	33 712	5 621	0	39 332
	SUBV DOT AMORT RN MULLEMBOURG	11 318	709	0	12 027
	SUBV DOT AMORT RN SD PAYRE	15 025	2 335	0	17 360
	SUBV DOT AMORT RN BELLE HENRIETTE	8 790	2 519	0	11 308
	SUBV DOT AMORT 7 ILES	59 383	4 296	0	63 680
	Total	2 669 194	-152 983	1 364	2 514 647



3.4.2 Provisions

3.4.2.1 Provisions pour risques et charges

Nature des réserves et provisions	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Devises	14	15	14	15
Risques (4)	0	30 000	0	30 000
Retraite (1)	716 245	114 108	56 468	773 885
Charges (2)	47 900	19 173	19 900	47 173
Charges (3)		38 500		38 500
TOTAL	764 159	201 796	76 382	889 573

(1) Le taux d'actualisation retenu est de 1.8 % avec un taux de charges sociales de 50 %. L'engagement total est de 986 343 €. L'écart avec 773 885 correspond à un écart actuariel lissé.

(2) Risque sur prêts

(3) Engagement sur étude encours au 31/12.

(4) Risque identifié sur une cession immobilière

3.4.3 Fonds dédiés

L'article 3 du règlement n°99-01 donne la définition suivante :

«Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard ».

Montants en €	Fonds à dégager au 01/01/2016 A	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (689) B	Utilisation au cours de l'exercice (789) C	Fonds restants à engager au 31/12/2016 D = A + B - C
Sur subv. Fonctionnement affectées (194 000) (Conv. Pluri. Annuel. Objectifs) (Autres)	412 261	239 016	382 579	268 699
Sur générosité du public (dons manuels, 195 000)	535 425	299 937	198 448	636 915
Sur legs et donations affectés	0	0	0	0
TOTAL	947 686	538 953	581 027	905 614

3.4.4 Précisions sur d'autres dettes

3.4.4.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance (535 K€) ont été enregistrés en fin d'exercice. Ils concernent notamment :

- les abonnements aux revues Oiseau Magazine, Ornithos et Rapaces pour 2017 146 K€
- les cotisations pour 2017 237 K€
- autres produits d'exploitation 152 K€

3.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	
	Prêts	28 000	28 000	
	Autres	10 252	10 252	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	598 485	598 485	
	Autres	2 701 950	2 701 950	
Charges constatées d'avance		77 995	77 995	
TOTAL		3 416 682	3 416 682	
Prêts Accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				



ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	951 062	207 120	666 355	77 587
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		1 107 396	1 107 396		
Dettes fiscales et sociales		1 362 912	1 362 912		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-	-		
Autres dettes		551 547	551 547		
Produits constatés d'avance		535 422	535 422		
TOTAL		4 508 338	3 764 396	666 355	77 587

Emprunts souscrits en cours d'exercice	134 374
Emprunts remboursés en cours d'exercice	280 528

3.6 Compte de résultat

3.6.1 Produits

Les produits sont comptabilisés selon les règles appliquées en matière de sectorisation fiscale et selon leur taux de TVA.

Les produits correspondant à la gestion des contrats à long terme sont comptabilisés en fonction de l'avancement du programme et la contribution des financeurs.

Les reprises sur amortissements et provisions correspondent principalement à :

- l'ajustement des provisions pour les valeurs d'exploitation (stocks, créances) ;
- l'annulation des provisions pour les événements intervenus en 2016.

Les aides de l'Etat et des collectivités publiques (Conseil Régional, Agence de l'Eau, EDF) pour les emplois jeunes sont comptabilisées dans la ligne «subvention à l'emploi» (compte 742) et non pas en diminution des charges de personnel (compte 641).





Pour les legs et donations par acte authentique, le traitement comptable prend en considération le règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable qui oblige à séparer les phases d'acceptation et d'autorisation en comptabilité des engagements de celle de la réalisation des legs ou donations qui seule figure en comptabilité générale.

Les legs et donations qui correspondent à des biens durables sont considérés comme des apports au fonds associatif, ne transitant pas par des comptes de produits.

3.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

3.6.2.1 Honoraires du Commissaires aux comptes

	Montant
— Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	30 958
— Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	30 958

3.6.2.2 Rémunérations des 3 dirigeants bénévoles et cadres les mieux rémunérés (réf art 20 loi sur le volontariat associatif)

La rémunération des trois cadres les mieux rémunérés représentent 227 853 €.





4 Autres informations

4.1 Associations liées

Des opérations ont été effectuées au cours de l'exercice avec des associations liées (Associations locales L.P.O.).

Nature des versements	2016	2015
Reversement quote part adhésions	151 298	113 136
Intervention sous traitance	245 903	157 636
Projet FIVA	20 000	40 681
Co financement actions	151 565	150 931
TOTAL	568 766	462 384

4.2 Fonds de dotation LPO

L'association a perçu du Fonds de Dotation LPO : 11 112 €

L'association a versé au Fonds de Dotation LPO : 0 €

4.3 Engagements donnés

Néant.

4.4 Engagements reçus

Legs à réaliser : 1 290 K€

4.5 Contributions volontaires

Les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations de services, dons en nature, mise à dispositions...) n'ont fait l'objet d'aucune évaluation dans les états financiers.

L'article 41 de la loi n° 2000-627 du 6 juillet 2000 permet, sous certaines conditions, aux bénévoles de bénéficier de la réduction d'impôt pour dons aux associations au titre de leur frais non remboursés, pour 2016, cela a représenté une somme de 59 293 €.

La L.P.O. bénéficie de prêts de locaux sur certains sites.





4.6 Effectif

	Cadres et assimilés	Non cadres
Effectifs	42	117

4.7 CICE

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 12 K€. Il ne concerne que la branche fiscalisée.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Au bilan, il a été en compte de Créance vis-à-vis de l'Etat.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié) sur la partie fiscalisée de l'association.

Ce produit vient améliorer la compétitivité de l'association.



parmi les plus menacées de France, les plans de gestion des réserves et espaces naturels préalables à leur gestion effective dont principalement les sites Natura 2000.

- Protection - gestion - espaces - espèces + outils de communication : sont regroupés dans ce domaine les actions effectives de protection des espaces naturels et notamment les réserves naturelles et acquisitions de la LPO ainsi que les actions de conservation des espèces menacées et tous les moyens de communication liés à ces actions à travers trois revues et les plaquettes de sensibilisation.
- Sensibilisation à l'environnement : ce domaine d'activité regroupe l'ensemble des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public ainsi que les outils pédagogiques diffusés à partir des centres d'interprétation et des animations sur le terrain.
- Diffusion par correspondance (Boutique) : la LPO a créé un service de diffusion de produits qui concourent à l'objet social de la LPO et contribuent à la protection, découverte de la nature et à la sensibilisation et éducation. De par son objet, cette activité de diffusion n'a pas pour vocation à recevoir des fonds issus de la générosité publique.

5.2.1.2 *Reversements à d'autres associations agissant en France*

Dans les conventions qui lient les associations locales à la LPO, il est convenu qu'un tiers des cotisations leur est reversé.

5.2.1.3 *Réalisations à l'étranger*

Elles correspondent d'une part au financement d'actions menées par des organismes de protection de la nature (Bulgarie, Sénégal...) et d'autre part du soutien apporté à Birdlife International (l'alliance mondiale pour la protection des oiseaux dont la LPO est le représentant français).

5.2.2 **Frais de recherche de fonds**

5.2.2.1 **Frais d'appel à la générosité public – dons et legs**

Ils correspondent aux coûts engagés pour mettre en place les deux campagnes annuelles de dons (mailing, phoning...).

5.2.2.2 **Frais de recherche des autres fonds privés**

Ils correspondent aux coûts engagés par le service en charge du développement des opérations de mécénat et d'expertise.

5.2.2.3 *Frais de fonctionnement*

Cette rubrique correspond aux frais de fonctionnement de l'association qui ne sont pas affectés sur les actions. Elle se compose principalement des frais liés au service membre qui assure tout le relationnel avec les adhérents et les groupes et relais ainsi que les frais de fonctionnement à caractère généraux.



III-Engagements à réaliser sur ressources affectées (voir tableau page 18)

Cette rubrique reprend les dotations aux fonds dédiés (neutralisation des ressources non consommées) tant en matière de subventions que des dons et mécénat.

5.3 Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 3)

Le principe de gestion retenue par l'association est le suivant : les missions sociales et les frais de fonctionnement doivent être systématiquement équilibrés d'un point de vue financier.

Ces actions ont des financements croisés qui s'imputent sur les dépenses dans l'ordre suivant : subventions fléchées sur actions, dons – mécénat – partenariat fléchées sur actions, ressources générées par les actions et autres fonds privés.

Si l'action a besoin d'un autofinancement complémentaire pour équilibrer son financement, les ressources émanant de la générosité publique sont utilisées et affectées.

La générosité publique permet ainsi de pérenniser l'action. Ces sommes apparaissent dans la colonne 3.

Concernant les frais d'appel à la générosité du public – dons et legs, ils sont financés à 100 % en prélevant une quote-part des ressources collectées.

V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (voir tableau page 18)

La LPO peut avoir à investir sur des biens pour réaliser ses missions sociales. Cette ligne reprend la part autofinancée sur les investissements.

5.4 Ressources collectées sur 2016 (colonne 2)

Le principe de gestion retenue par l'association est le suivant : les missions sociales et les frais de fonctionnement doivent être systématiquement équilibrés d'un point de vue financier.

5.4.1 Ressources collectées auprès du public

5.4.1.1 Dons et legs collectés

1.1-a Dons manuels non affectés

Ils sont réalisés à 80 % par les membres essentiellement lors des renouvellements annuels de cotisations et abonnements.

1.1-b Dons manuels affectés

Ils proviennent principalement des deux campagnes d'appel à dons programmées annuellement sur des programmes adoptés par le Conseil d'Administration.

1.1-c Legs et autres libéralités non affectés

Les legs reçus par la LPO en 2016, ne stipulent aucune affectation particulière d'utilisation. Ils contribuent à l'autofinancement des missions sociales de la LPO ainsi qu'aux acquisitions immobilières utiles à la protection de la nature.

5.4.2 Autres fonds privés

Ils correspondent à la somme des cotisations, abonnements, vente de produits, animations, expertises, mécénat récoltés par les différents services de la LPO.

5.4.3 Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe tous les financements publics contribuant à la réalisation des projets engagés par les services de la LPO. Ils proviennent aussi bien de l'Union Européenne (Life, Interreg, Feder...) que de l'Etat principalement le ministère de l'Ecologie (MEEDDM) sur des missions particulières (gestion des réserves naturelles, plan d'action espèces, enquêtes et inventaires...) et des collectivités territoriales (sur projets).

5.5 Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2016 (colonne 4)

5.5.1 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Pour la première année de mise en place du comptes emplois et ressources, et par mesure de simplification faute de pouvoir reconstituer l'historique, il a été décidé de reconstituer cet agrégat en analysant les excédents des trois derniers exercices qui sont composés à 100 % des legs non utilisés sur ces trois années auquel a été retranché la part d'autofinancement des immobilisations acquises en 2008 (Fonderies Royales).

Les fonds non consommés antérieurement viennent abonder les ressources collectées sur l'exercice. La différence entre ces ressources et l'ensemble des emplois de l'exercice permet de déterminer le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice qui sera repris l'exercice suivant comme un complément de ressource.

